



LA QUALITÉ DE L'EAU DES RIVIÈRES FINISTÉRIENNES S'EST AMÉLIORÉE. LA PRÉSENCE CONTINUE DE POISSONS MIGRATEURS EN EST UN BON INDICE.

ÉTAT DES COURS D'EAU

LES POISSONS MIGRATEURS AIMENT LE FINISTÈRE



RÂCE À DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT POUR ASSURER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET AUX EFFORTS DE NOMBREUX ACTEURS, LES RIVIÈRES DU FINISTÈRE RESTENT DES LIEUX DE PRÉDILECTION POUR LES POISSONS MIGRATEURS.

« Avec ses 9 800 kilomètres de rivières dont 7 000 km à écoulement permanent, le Finistère est un département essentiel pour la vie des poissons migrateurs tels que le saumon, l'alose, la lamproie marine ou l'anguille. L'Ellé est même un des cours d'eau de référence au niveau national pour le saumon », annonce d'emblée Pierre Péron, président de la Fédération du Finistère pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDPPMA).

Depuis quelques années, ces poissons amphihalins dont la particularité est de passer une partie de leur cycle biologique en eau douce et l'autre en mer, trouvent dans les cours d'eau du département des conditions de vie améliorées.

Cette bonne nouvelle ne doit rien au hasard mais plutôt à l'effet conjugué des efforts de tous les acteurs qui gèrent les cours d'eau au quotidien. Ils sont aidés en cela par la Cellule d'Animation sur les Milieux Aquatiques (CAMA) - mise en place par le Conseil départemental en partenariat avec la FDPPMA - dont le rôle est de les fédérer, d'apporter un appui aux porteurs de projet et de centraliser les données (état des masses d'eau, vidéo-comptage des poissons migrateurs...).

DES SUPPRESSIONS DE BARRAGE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

« La qualité de l'eau des rivières finistéennes s'est améliorée. La présence continue de poissons migrateurs en est un bon indice », se réjouit Armelle Huruguen, vice-présidente du Conseil départemental.

« Assurer la continuité écologique est une priorité pour le Département, soit en aidant techniquement et financièrement les acteurs, soit en étant maître d'ouvrage de travaux sur des sites dont nous sommes propriétaires », poursuit-elle.

Ainsi, l'an passé le Département est intervenu sur l'Odet au lieu-dit Coat Piriou pour supprimer un barrage et un système de vannage construit à la fin du 19^e siècle pour dévier l'Odet et alimenter en eau une papeterie aujourd'hui disparue. Le projet dans son ensemble a duré un peu plus de quatre ans, de l'étude à l'effacement du barrage. Un temps d'autant plus long qu'il fallait préserver le fluteau nageant, une plante protégée qui poussait dans le bief asséché.

De son côté, la FDPPMA, propriétaire du barrage du Moulin de la Mothe sur l'Ellé, a aussi effacé un barrage pour que la rivière retrouve son cours naturel.

« Dans les mois qui ont suivi les travaux, les saumons et les lamproies marines ont de nouveau colonisé le secteur. Cela a permis aussi de faciliter la circulation des sédiments, indispensables à la vie de la rivière », se félicite Pierre Péron.

Aujourd'hui, les poissons ont retrouvé le chemin de la rivière, mais ils ne sont pas les seuls. Les Finistéennes se sont vite réappropriés ces lieux exceptionnels d'un point de vue environnemental et patrimonial.

« La renaturation de ces cours d'eau qui avaient été artificialisés concourt à l'attractivité du Finistère », conclut Armelle Huruguen. ←

LE PROJET A NÉCESSITÉ PLUS DE QUATRE ANS DE TRAVAIL



LES PRINCIPAUX POISSONS MIGRATEURS EN FINISTÈRE

Les principaux migrateurs sont le saumon atlantique, l'alose, la lamproie marine et l'anguille. Les trois premiers naissent en eau douce et partent ensuite en mer. L'anguille, considérée en danger critique d'extinction, naît dans la mer des Sargasses et parcourt 12 000 kilomètres afin d'effectuer son cycle biologique. Si le saumon, l'alose et l'anguille sont des poissons, en revanche la lamproie marine est un vertébré très primitif. Un document sur les poissons migrateurs est disponible sur le site Internet du Département.

⊕ D'INFOS SUR WWW.FINISTERE.FR/PUBLICATIONS/LE-FINISTERE-UN-DEPARTEMENT-A-ENJEUX-POUR-LES-POISSONS-MIGRATEURS